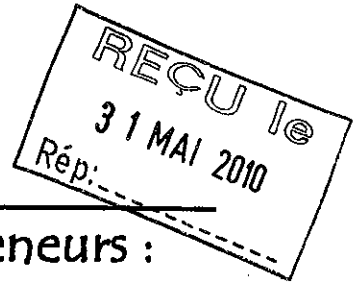


F. Minier

Au Fil du Niclos

N°23 - Mai 2010- 1€



L'optimisme malgré tout

L'un des objectifs du « Fil du Niclos », constamment rappelé, est bien de « mettre en valeur les initiatives qui participent, de façon significative, à l'animation et au développement durable du territoire dans les domaines de l'économie, de la vie collective, du tourisme et de la culture » (rapport à l'assemblée générale de l'A.C.N, février 2010).

Nos lecteurs ne s'étonneront donc pas de trouver dans cette livraison un dossier consacré au groupe Minier, articulé autour de trois grands thèmes dont la réunion est exemplaire : le métier d'origine, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, enfin un projet innovant dans le domaine des fouilles archéologiques.

L'éditorial du mois d'avril avait évoqué en quelques lignes le rôle de la Médiathèque de Montoire.

A l'initiative de Philippe Mercier, président de la Communauté du Pays de Ronsard, le 11 mai, une visite officielle de chantier a permis aux invités de constater l'avancement des travaux et de prendre conscience de l'œuvre accomplie, en suivant les explications particulièrement éclairantes de Bertrand Penneron, l'architecte responsable : la rénovation du bâtiment, dont la structure était encore visible, a posé de nombreux problèmes, heureusement résolus, en raison de la vétusté des locaux (reprise en sous-œuvre) et de la nécessité de préserver ou de reconstituer (lucarnes) des éléments d'architecture provenant de l'ancienne église des Augustins ou du Quartier Marescot (charpente).

Nadia Seghier, sous-préfète de Vendôme, tout en se félicitant du respect des devis et de la tenue des délais, a surtout insisté sur le fait que cette réalisation devait être perçue dans son rôle fédérateur et comme une figuration tangible de la volonté d'exister de la C.C.P.R.

Il est à souhaiter -l'idée fait son chemin- que l'installation de la Médiathèque ait un effet d'entraînement sur le voisinage et que les bâtiments contigus, également dignes d'intérêt, puissent connaître eux aussi, une nouvelle vie.

Paradoxalement, nous assistons dans le même temps à un phénomène étrange : alors que les pays en voie de développement s'efforcent d'alphabétiser leur population, dans les autres l'on s'efforce de revenir en arrière : dans un lieu que je connais bien, la bibliothèque municipale est invitée à détruire son fonds propre à base d'ouvrages de référence et de classiques pour le remplacer par celui d'un kiosque de gare, lequel fera place à des bandes dessinées puis à des mangas, dans l'espoir que moins il y aura de lettres, plus il y aura de lecteurs, ce qui n'est même pas démontré. Comme l'on dit, la réalité dépasse la fiction et même la science-fiction : je n'aurais jamais cru voir « Fahrenheit 451 » de mon vivant ! En tout cas, soyez assurés que je ne me mettrai pas à quatre pattes pour relire « La Comédie Humaine » sur un tapis.

Xavier Campion

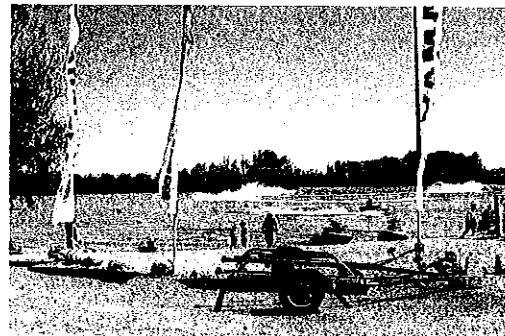
Rue des entrepreneurs :

Francis Minier (1)



carrières épuisées.

Le nom de Minier est bien connu dans le Vendômois. Si les sites d'extraction des graves et graviers sont généralement discrets, dissimulés derrière des rideaux d'arbres, l'on peut croiser sur sa route les lourdes bennes arborant ce nom, qui acheminent les matériaux vers leur lieu d'utilisation ; d'un côté ou de l'autre de cette route, des étangs, souvent dédiés à des activités sportives, ont pris la suite des



jet ski à New 3 Lacs sur la commune de Tréhet

Lorsqu'une promenade vous entraîne enfin à suivre un chemin rural, le tout-venant que vous foulez, à condition que la voie soit entretenue, provient probablement d'un site voisin. Ces quelques exemples sont loin d'épuiser la réalité.

Un peu d'historique

Voici près de trois quarts de siècle que l'entreprise Minier est liée au Vendômois : cette longévité, plus qu'honorable pour une PME, témoigne d'une capacité d'adaptation indéniable qui dépasse les limites du seul secteur primaire (2). C'est, en effet, en 1934 que Marcel Minier, le père de Francis, le fondateur, acheta un terrain à Clouseaux (commune de Lunay) pour en extraire du sable. Après une phase d'activité soutenue qui vit l'ouverture d'un autre site d'exploitation à Areines, survint une période d'interruption causée par la Seconde Guerre mondiale ; Marcel Minier parvint cependant à faire survivre son établissement en remplaçant Areines par Prépatour (Naveil) puis par Varennes.

Il apparaît donc bien qu'au départ le centre de gravité de l'entreprise s'est situé à proximité immédiate de Vendôme, au bord du Loir, puisque le métier est lié à la présence de matériaux alluvionnaires. Si la vallée du Loir représente toujours un axe important qui va maintenant de Saint-Jean-Froidmentel à Couture, le groupe, qui a conservé son caractère familial et son siège à Naveil, est maintenant présent dans un

quadrilatère Chartres-Orléans-Tours-Le Mans avec des activités qui vont au-delà de la simple extraction des matériaux.

Une belle journée

Malgré quelques nuages dans un ciel d'azur et le souffle de ce petit vent qui a coutume d'agiter doucement les saules en milieu de matinée, cette journée du 20 avril promettait d'être superbe. Cordialement accueillis par Jean-Marie Savatier, nous attendions à l'entrée de la carrière de Couture, un peu en retrait à cause de la poussière soulevée par le passage des bennes, lorsque nous vîmes arriver une brave petite automobile que sa couleur de bande dessinée, un jaune vif, rendait remarquable.

Son conducteur n'était autre que Francis Minier qui a pris la succession de son père à la tête de l'entreprise et auquel celle-ci doit son développement et sa diversification, même si les attaches avec le métier d'origine sont loin d'être rompues, bien au contraire ! Rien d'étonnant : je ne sais s'il faut établir un lien entre la personnalité de Francis Minier et la couleur de sa voiture, mais je puis essayer. Dans ma jeunesse, j'ai assez bien connu un entrepreneur de travaux publics, sans doute alors le plus important du Jura : il n'aurait pas imaginé de circuler autrement que dans une 403 Peugeot noire (3) ; nous sommes arrivés à une autre époque correspondant à un style différent : à l'image d'une stabilité rassurante, mais maintenant un peu fanée, a succédé celle d'un rajeunissement, d'ailleurs seul à même de garantir maintenant cette stabilité.

Francis Minier nous est donc apparu comme un homme de terrain, hâlé, ouvert, prenant le temps d'être disponible pour tous et pour tout. Conscient de ses responsabilités, il connaît son métier et en est fier, sans que cela l'empêche de montrer une capacité de vision et d'adaptation qui se traduit en projets de toute nature concernant l'avenir de l'entreprise comme son environnement.

A ceci, il faut ajouter un grand souci de communication, aussi bien à l'intérieur de l'entreprise (journal interne) qu'en direction des autorités locales et du public régulièrement convié aux « portes ouvertes » annoncées dans la presse du Vendômois.

Formé sur le tas par son père, Francis Minier, s'il a naturellement cherché à augmenter la capacité de production en matériaux par l'achat d'autres sites, n'a pas laissé de vouloir étendre les activités de l'entreprise en aval afin de permettre à celle-ci de bénéficier d'un apport de valeur ajoutée : création de centrales à béton, maintenance et location de matériels de travaux publics... les fouilles archéologiques préventives viendront peut-être en complément.

L'entreprise employait quatre personnes en 1947, cent-quinze en 2009.

Nous avons donc accompli ensemble un rapide tour du propriétaire dans ce site de Couture qui ressemblerait assez à un château fort, non de sable mais de gravier, entouré de douves par delà desquelles une saulaie commence à s'établir ; de l'autre côté de l'eau, un groupe de petits pluviers, que l'on appelle gravelots, s'ébattaient sans paraître être incommodés par les vrombissements venant du terrain de « moto cross » voisin. Notre hôte nous a expliqué qu'au départ, il n'était pas vraiment favorable à l'aménagement de cet espace mais qu'en définitive, il avait été convaincu de l'utilité de cette implantation dans un site spécialement conçu pour permettre des évolutions dans un milieu sécurisé.

Le métier de carrier

C'est à juste titre que le secteur primaire peut toujours être considéré comme un socle indispensable ; pour répondre à la demande de l'économie française, il faut produire chaque jour un million de tonnes de granulats, ce qui correspond à une consommation moyenne de sept tonnes par an et par tête : domaines des transports (routes, voies ferrées), du bâtiment et des travaux publics, chaux et ciment, amendements agricoles, mais aussi, nous a fait observer Francis Minier, ce à quoi on ne pense pas, fabrication du sucre, industrie pharmaceutique et cosmétique...



Une petite mise au point : est carrière ce qui n'est pas mine ou minière, celles-ci étant caractérisées par la nature des gîtes exploités : combustibles fossiles, hydrocarbures, minerais, sel gemme... Une carrière, comme une mine, peut être souterraine ou à ciel ouvert : au regard du Code minier, peu importe !

C'est évidemment le métier de carrier qui s'exerce à Couture où sont exploités des alluvions post-glaciaires (calcaire) ; si le site possède des avantages de qualité et de coût, il présente un inconvénient majeur en raison de la faible épaisseur de la couche utile qui ne dépasse pas 4 mètres, ce qui exige une superficie importante : 24 ha auxquels s'ajoutent 6ha aménagés, dont 4 pour le seul terrain de « moto-cross ». Bon an mal an, le site de Couture produit 900 000 tonnes de granulats.

L'extraction des matériaux alluvionnaires commence par une étape préliminaire : le décapage ou la découverte qui consiste à retirer les terrains situés au-dessus des niveaux à exploiter (terre végétale, roches altérées...). Les matériaux du sous-sol sont ensuite enlevés à l'aide de pelles mécaniques et de chargeurs en milieu sec, de « draglines » en milieu humide (4).

Il ne faut pas croire que le métier se borne à la seule extraction : les matériaux bruts sont ensuite soumis à des opérations de concassage et de triage (par tamisages ou criblages successifs) qui permettent d'obtenir une gamme variée dont chaque élément correspond à une utilisation demandant une granulométrie précise.

Avant le stockage, le lavage est une étape importante : il permet d'obtenir des produits propres ; de plus les eaux employées sont ensuite décantées dans des bassins spéciaux de façon à pouvoir resservir tout en préservant l'environnement. La précaution prend place dans cette préoccupation ainsi exprimée par Francis Minier : « n'apporter aucun ajout à la nature », en quelque sorte limiter à ce qui est indispensable une « empreinte » écologique temporaire.

Du souci de l'environnement à la biodiversité

Tout au long du processus d'exploitation, le plus grand soin est apporté au tri, à l'élimination et au recyclage des déchets, des bouteilles en plastique aux huiles usagées et aux énormes pneumatiques des engins : le réaménagement du site s'en trouvera facilité ; il ne faut pas confondre carrière et décharge !



un chargeur en action

Depuis janvier 1993, les carrières sont soumises aux dispositions de la loi sur les installations classées, pour la protection de l'environnement, la vie du site durant :

- à l'occasion du projet d'ouverture de la carrière : étude d'impact, enquête publique, instructions données par l'administration ; le réaménagement du site est prévu au départ et ses modalités précisées lors de l'octroi du permis exclusif de carrières ;
- pendant tout le temps de l'utilisation, sous la contrôle de la direction régionale de l'industrie (D.R.I.R.E).
- lors de la fermeture et de la remise en état du site.

La profession, réunie au sein de l'U.N.I.C.E.M (5), s'est dotée en juillet 2008 d'une Charte de l'environnement qui met l'accent sur les trois points suivants, au-delà des seules obligations légales :

- la maîtrise de l'impact sur l'environnement par le recours aux meilleures techniques disponibles ;
- la concertation avec tous les intéressés (collectivités, propriétaires, voisins, associations...);
- d'une façon générale, l'encouragement à adopter un comportement industriel responsable à l'égard de l'environnement.

L'entreprise a vu cinq de ses carrières, situées dans le département, récompensées pour le respect des étapes définies par la Charte.

A Couture, la réhabilitation du site comprendra la reconstitution d'une saulaie : au bout d'une quinzaine d'années, celle-ci fournira du bois mort qui attirera des insectes d'où la constitution d'un « garde-manger » pour les oiseaux, les batraciens et les reptiles.



La saulaie en développement

Dans un domaine mal connu, toutes les expériences méritent d'être tentées en raison des enseignements qu'elles

apportent ; c'est ainsi que nous a raconté Francis Minier - l'une d'entre elles a consisté en l'aménagement d'une « collinette », baignée par l'eau, constituée de fagots de saules coupés, entourés de sable, censés procurer le gîte et le couvert aux insectes et à leurs prédateurs : la tentative a été décevante, les poissons ayant contrarié la reproduction des batraciens.

Le péloidyte et les tapirs (6)

A l'initiative de l'association « Perche Nature » sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, et en étroite collaboration avec elle, l'entreprise participe activement à la défense du péloidyte ponctué, ce petit crapaud (7), protégé au niveau national et européen, présent uniquement en France et dans la péninsule ibérique. Reconnaisable à son dos gris olive parsemé de taches vert vif, à son museau arrondi et à ses yeux proéminents, il était assez commun dans la vallée du Loir jusqu'à ce que les drainages et l'exploitation des carrières réduisent sa population de façon drastique.



Le péloidyte ponctué

Paradoxalement, ce sont ces dernières qui ont sauvé l'espèce d'une disparition totale en lui offrant un milieu perturbé et les mares temporaires dont elle a besoin pour survivre. Si Roger Barbault cite les pécaris de la région amazonienne, Francis Minier, lui, a eu recours aux ânes qui, tondant la végétation, plétinant et défonçant le sol, provoquent la formation de grosses flaques auxquelles de grands prédateurs comme les poissons n'ont pas accès ; il espère donc arriver à créer un espace protégé qui permettra aux péloidytes, pourtant capricieux, de coexister avec les engins de chantier sans mettre leur avenir en péril.

Nous laissons à notre amie Evelyne Brèche, précisément engagée dans les activités de « Perche Nature », le soin d'apporter son témoignage sur les problèmes rencontrés pour la prise en charge de la totalité des conditions d'existence de notre crapaud.

Des panneaux pour faire traverser les crapauds ?

A Couture ? Vous êtes fous ou quoi ?

Eh non ! Personne n'est fou ! Ces panneaux existent bel et bien ! Vous les avez sans doute remarqués sur la D10 entre Couture et Tréhet. Ils vous ont peut-être intrigués, amusés ??

Pourquoi ces panneaux ?

Afin d'informer sur l'existence d'un petit crapaud très menacé : le péloidyte ponctué.

Auparavant très commun dans la vallée du Loir, il n'existe plus dans notre région que sur les communes de Couture et de Tréhet.

Comme beaucoup d'amphibiens, c'est un bio-indicateur : s'il va mal, c'est que l'environnement va mal. Il disparaît à cause du comblement des mares, de l'emploi des pesticides, du trafic routier, du réchauffement climatique, etc...

Il est encore présent (jusqu'à quand ?) dans la carrière Minier, et très sporadiquement à Tréhet. 52 individus ont été

recensés en 2002, seulement une dizaine cette année...

Le pélodyte aime les terrains bouleversés des carrières, sans trop d'arbres ni d'arbustes. Très discret, il se cache volontiers dans des trous, sous des pierres pour chanter. A la demande de l'association « Perche Nature », l'entreprise Minier a creusé, en 2000, trois mares spécialement pour lui.



installation d'un panneau sur la D 10

Déjà recréusées une fois, ces mares ont malheureusement tendance à se combler, voire s'assécher comme cette année...

Les pélodytes les abandonnent donc pour suivre l'exploitation de la carrière.

Trois années de démarches ont été nécessaires à l'association « Perche Nature » pour obtenir de la direction des routes du Conseil Général, l'autorisation de poser des panneaux prévenant les automobilistes du passage des batraciens ; cet accord a été une première dans le Loir-et-Cher ; il a encore fallu trois années pour trouver un financement, en définitive auprès de l'entreprise Minier.

Nous avons pu installer ces panneaux en 2007.

Chaque année, au printemps, les batraciens retournent pondre dans leur mare de naissance ; certains peuvent parcourir plusieurs kilomètres ! De nombreux pélodytes se faisant écraser sur la D10, nous supposons qu'ils passent l'hiver dans les champs ou les coteaux en face de la gravière.

Si leurs mares ont été comblées entre temps, ils ne peuvent pas se reproduire : d'où une baisse des effectifs.

D'autre part, entre Tréhet et Couture, de nombreux autres amphibiens migrent et tentent la traversée de la D 10 : grenouilles vertes, rieuses, agiles, crapauds communs, reinettes, tritons palmés et les très rares et très beaux tritons crêtés et tritons alpestres (au ventre bleu).

Si vous voyez sur la route un ver de terre qui relève la tête, c'est un triton !

Toutes ces espèces sont intégralement protégées à l'exception de la grenouille verte.

Ainsi, vous devez lever le pied par temps humide au printemps, quand vous voyez des crapauds traverser : vous pourrez les éviter et vous aurez fait un geste pour la nature et pour nos « ancêtres » (les Amphibiens sont les premiers êtres vivants à être sortis de l'eau, il y a bien longtemps !)

Le pélodyte et ses cousins vous remercient d'avance.

Evelyne Brèche

Pour l'association « Perche Nature »

Publié avec l'aimable autorisation de Madame Monique Richard, maire de Couture

L'archéologie, un nouveau terrain ?

Parmi les projets de diversification du groupe Minier, nous avons fait allusion à celui qui concerne les fouilles archéologiques. En fait, notre attention avait été attirée par une annonce au caractère inhabituel parue dans la dernière livraison du « Petit Vendômois » pour 2009 : elle était intitulée « Recherche de partenaires en archéologie ». L'interlocuteur désigné était Vincent Vitali, chargé de la mise en forme du projet que nous avions souhaité rencontrer avec Francis Minier.

Qu'est-ce que l'archéologie préventive ? Celle-ci a pris le relais des fouilles dites de « sauvetage » (qualification éloquente) pratiquées sans véritable cadre légal jusqu'à l'intervention de la loi du 17 janvier 2001 fixant les modalités d'interventions qui représenteraient environ 90% des activités archéologiques en France.

L'on estime à 700km² la surface consacrée chaque année à des travaux d'extraction et à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (infrastructures, voies de communication...). La notion d'archéologie préventive recouvre l'ensemble des activités de recherche menées avant la réalisation de ces travaux afin d'assurer la conservation du patrimoine légué par le passé.

Une certaine vision de l'archéologue comme chasseur de trésors à la « Indiana Jones », peut-être influencée par l'histoire de l'Égyptologie, n'est plus de mise depuis des décennies. La recherche archéologique vise essentiellement à la connaissance des sociétés passées et de leur environnement à travers les traces conservées dans et par le sol ; elle se caractérise donc par une approche globale fondée sur l'étude des peuplements, des techniques, des modes de vie et des relations économiques, sociales et politiques ; elle permet aussi de comprendre les évolutions du climat, les métamorphoses du paysage et les transformations de la végétation. C'est dire que l'interprétation des documents, de toute nature, collectés fait appel à de nombreuses disciplines.

Toute personne projetant l'exécution de travaux peut, s'il existe des données suffisantes (toponymie, trouvailles fortuites) être astreinte à faire établir un diagnostic soit par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, soit par un service archéologique de collectivité locale agréé par l'Etat.

La seconde étape, celle des fouilles éventuellement prescrites, est maintenant ouverte à la concurrence, un décret du 3 juin 2004 pris en application d'une directive européenne permettant à toute personne de droit public ou privé de demander un agrément l'habilitant à pratiquer ces fouilles.

C'est donc à ce stade que pourrait intervenir le groupe Minier. Il agit, à vrai dire, d'une idée assez ancienne puisqu'elle avait été discutée dès 2002 entre le patron du groupe, Claude Leymarios (médiéviste) et Jacky Despriés (préhistorien) ; toutefois, le monopole public interdisait alors de déboucher sur un véritable projet qui ne fut remis à l'étude qu'après l'évolution de la loi en 2004.

En octobre 2009, le groupe a recruté un chargé de mission indépendant, Vincent Vitali, qui, après enquête, a confirmé l'opportunité de l'entreprise, en a défini les contours et s'est préoccupé, point crucial, de recruter des collaborateurs correspondant aux conditions de l'agrément pour le haut et le bas Moyen Age, première période choisie.

L'opportunité paraît évidente en raison du développement prévisible des fouilles préventives et du marché qu'elles représentent (150 000 € par hectare) ; quelques opérateurs privés interviennent déjà en France, dont le plus important est d'ailleurs une société suisse.

Par ailleurs, Minier est à même de faire valoir un savoir faire et une longue expérience des travaux en milieu humide que peu d'autres opérateurs partagent.

Enfin, le groupe offrirait un avantage majeur, généralement reconnu au secteur privé : la rapidité des délais d'exécution et d'ouverture des chantiers.

Pour l'heure – a souligné Vincent Vitali- la difficulté majeure est d'arriver à recruter des archéologues qualifiés ; si le nombre de ces derniers a été multiplié par dix en dix ans, les besoins sont du double : peut-être faudra-t-il aller en chercher à l'étranger !

Il est clair, d'autre part, que l'ouverture du domaine des fouilles préventives à la concurrence suscite une certaine prévention chez les acteurs publics et les débats habituels en France.

Souhaitons qu'« Archéosite », puisque tel est le nom donné à la nouvelle structure puisse surmonter ces obstacles et apporter à l'archéologie une contribution souhaitée par beaucoup.

Xavier Campion

Notes

- (1) *Dans ma jeunesse, un entrepreneur était le plus souvent un homme qui entretenait un lien étroit avec les travaux publics et le bâtiment (bien qu'il eût pu aussi exister des entrepreneurs de spectacles, par exemple I). J'ai fait plus tard la connaissance de J.A. Schumpeter (1885-1950), économiste d'origine autrichienne, l'un des plus importants du XXème siècle et l'un des derniers à maîtriser le champ entier de la discipline, il devait mettre l'accent dans une vision dynamique du système économique (par opposition aux théories viennoises néo-classiques illustrées par le marginalisme de Walras), sur le rôle central de l'entrepreneur qui combine les facteurs de production et surtout innove, pas seulement au plan technique. Il existe une rue des entrepreneurs à Paris dans le XVème.*
- (2) *Secteur primaire : en économie politique, il rassemble en principe les activités productrices de matières non transformées : agriculture, pêche, industries extractives : si son importance relative n'a cessé de décliner, ce déclin étant censé, depuis les travaux des économistes britanniques Colin Clark (1905-1989) et français Jean Fourastié, mesurer le niveau du progrès économique, ce secteur demeure toujours un socle indispensable même si sa survie, dans des conditions économiques et sociale acceptables, passe par des efforts de diversification et de valorisation.*
- (3) *Georges Tonetti, un vieil ami de la famille (mon grand-père l'avait soigné sur le front en 14-18 ; si je ne me trompe pas, son père avait dû travailler à la partie maçonnée du viaduc de Garabit dont une photo trônait dans sa salle à manger, l'un des fondateurs de l'école de travaux publics d'Egletons ; l'épisode jurassien de la carrière d'Edgar Faure lui doit également beaucoup. A la fin des années 50, j'avais été frappé par un article talentueux consacré par « L'Express » à la tenue d'un congrès radical : l'auteur avait remarqué l'alignement des 403 dont la respectabilité et la robustesse symbolisait la réussite des notables qui formaient alors l'ossature du parti.*

- (4) *Chargeur : gros engin sur roues muni à l'avant d'un godet relevable ; « dragline », pelle à benne traînante, engin sur chenilles à la flèche duquel est suspendu un godet qui racle le sol, traîné par un câble de halage.*
- (5) *Union nationale des Industries de carrières et de matériaux de construction qui regroupe une vingtaine de branches d'activité en amont du bâtiment et des travaux publics (siège à Paris).*
- (6) *Voir ci-dessous le compte-rendu de l'ouvrage de Roger Barbault : « Un éléphant dans un jeu de quilles).*
- (7) *Le crapaud n'est pas le mâle de la grenouille : il s'en distingue par la médiocrité de son saut et, surtout, sa peau pustuleuse qui lui donne un aspect repoussant, à nos yeux. Terrestre, trouvant son habitat dans des trous ou sous des pierres dont il sort la nuit, il rejoint les points d'eau au printemps, à l'occasion de la ponte (il faut près de cinq ans à un têtard pour devenir adulte). L'hiver, il s'enfouit dans le sol.*

Au fil des livres...au fil des livres...au fil des liv

« Un éléphant dans un jeu de quilles »

par Robert Barbault (D.L.P. Blois)

Le sous-titre indique « L'homme dans la bio-diversité » ; malheureusement celui-ci est un prédateur particulier autrement répandu et dangereux pour les autres que l'éléphant.

Le rêve de Descartes (1637), voir l'homme devenir « comme maître et possesseur de la nature » (1) paraît en passe d'être réalisé bien que cette dernière puisse toujours faire preuve d'une puissance capable de frapper des structures de plus en plus étendues et complexes, donc plus vulnérables : tsunamis, éruptions volcaniques, tremblements de terre, tornades viennent le rappeler à l'occasion.

S'il n'a pu, jusqu'à présent, qu'érafler l'écorce terrestre, notre planète est loin de sa fin programmée hors de toute intervention humaine, l'homme n'a cessé de perturber la biosphère (1). Même s'il n'est évidemment pour rien dans les disparitions massives d'espèces du passé comme au permien, il y a 250 millions d'années, et à la fin du secondaire, voici 65 millions d'années (dont celle des dinosaures), peut-être a-t-il mis en route de façon directe ou indirecte, une sixième extinction.

A vrai dire, il ne faut pas oublier que c'est au néolithique, avec l'invention de l'agriculture (2), que l'homme a véritablement commencé à modifier son environnement sur une grande échelle (réduction de l'emprise forestière, sélection des espèces animales et végétales) et que les glaces du Groënland ont conservé les traces de l'exploitation des mines d'argent du Laurion par les Athéniens à partir du Vème siècle avant J-C.

Il ne peut donc être question de revenir à un monde d'avant les hommes ou sans eux.

Cependant, l'accroissement de la population, l'extension du peuplement, l'absence de regard sur les espèces qui ne sont pas humaines (3), l'accélération d'un progrès matériel qui s'est traduit par un prélèvement de plus en plus important sur les ressources naturelles, le rejet de plus en plus abondant de déchets nocifs et une « artificialisation » (4) de plus en plus poussée de la nature elle-même ont radicalement transformé les conséquences de la présence de l'homme sur la Terre. Nous ne sommes pas les seuls à constater une énorme différence entre une voie romaine et une autoroute ; les grenouilles aussi !